

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1964 B 00829 Numéro SIREN : 642 008 296 Nom ou dénomination : UNIGRAINS

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2020 sous le numéro de dépôt 92999



20200929992019

DATE DEPOT : 02/11/2020

N° DE DEPOT : 92999

N° GESTION : 1964B00829

N° SIREN : 642008296

DENOMINATION : UNIGRAINS

ADRESSE : 23 avenue de Neuilly 75016 Paris

MILLESIME : 2019

UNIGRAINS

Société Anonyme au capital de 7.000.000 €
Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 PARIS
R.C.S. : PARIS 642 008 296

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 MAI 2020

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

PROPOSITION ET RÉSOLUTION VOTÉE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

02 NOV. 2020

Sous le sceau

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT PROPOSÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019 de 55.622.001,17 €, comme suit :

- Distribution d'un dividende de 43 € par action..... 6.020.000,00 €
- Le solde en "report à nouveau" 49.602.001,17 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 299.387.977,65 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 3 juillet 2020. Il sera soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajouteront les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, étant précisé que le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) s'élèvent à un montant de 835.454.470,79 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2018 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)
- exercice clos le 31.12.2017 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- exercice clos le 31.12.2016 : 36,00 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)

RÉSOLUTION VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019 de 55.622.001,17 €, comme suit :

- Distribution d'un dividende de 43 € par action..... 6.020.000,00 €
- Le solde en "report à nouveau" 49.602.001,17 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 299.387.977,65 €.

Le dividende serait mis en paiement à compter du 3 juillet 2020.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %, et que le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option, pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) de la société s'élèveront à un montant de 835.454.470,79 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2018 : 43,00 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)
- exercice clos le 31.12.2017 : 36,00 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- exercice clos le 31.12.2016 : 36,00 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



CERTIFIÉ CONFORMÉ
À L'ORIGINAL

Leclercq

UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2019

UNIGRAINS SA
23 Avenue de Neuilly – 75016 Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 000 000 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



UNIGRAINS
VUS ENJEUX SONT NOS ENJEUX

SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2019

Bilan au 31 décembre 2019 (actif)	1
Bilan au 31 décembre 2019 (passif)	2
Compte de résultat au 31 décembre 2019	3
Compte de résultat au 31 décembre 2019 (suite)	4
Annexe aux comptes individuels	5
I. Faits caractéristiques de l'exercice	5
II. Principes, règles et méthodes comptables	5
Note 1 : Présentation des comptes et règles de comptabilisation	5
Informations sur les comptes de bilan	8
Note 2 : Immobilisations corporelles et incorporelles	8
Note 3 : Participations	8
Note 4 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	9
Note 5 : Prêts	9
Note 6 : Autres immobilisations financières	9
Note 7 : Créances d'exploitation	10
Note 8 : Valeurs mobilières de placement	10
Note 9 : Capitaux propres	10
Note 10 : Provisions pour risques et charges	10
Note 11 : Emprunts et dettes	11
Note 12 : Dettes d'exploitation	11
Note 13 : Autres dettes	11
Informations sur les postes du compte de résultat	12
Note 14 : Produits d'exploitation	12
Note 15 : Produits des placements	12
Note 16 : Produits financiers liés aux TIAP	12
Note 17 : Actionnariat	12
Informations sur le hors bilan	13
Note 18 : Engagements sur titres	13
Note 19 : Engagements de financement et de garantie donnés	13
Note 20 : Engagements et garanties reçus	13
Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	13
Note 22 : Impôt sur les bénéfices	14
Note 23 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées	14
Autres informations	15
Note 24 : Effectif moyen du personnel	15
Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	15
Tableau des filiales et participations en 2019	15

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2019 (actif)

En euros

ACTIF	Notes	8rut	Exercice 2019		Exercice 2018	
			Amortissements et dépréciations	Net		Net
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	2					
Frais d'établissement						
Concessions, bevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		14 336		14 336		
Autres immobilisations incorporelles		2 818 318	2 378 494	439 824		724 800
Immobilisations incorporelles en cours		123 000		123 000		492 177
Immobilisations corporelles	2					
Constructions		518 270	424 009	94 261		94 700
Autres immobilisations corporelles		6 440 240	3 562 791	2 877 450		3 259 680
Immobilisations corporelles en cours						
Immobilisations financières						
Participations	3	172 673 736	2 512 991	170 160 746		168 321 889
Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille	4	715 102 111	46 307 464	668 794 646		605 745 866
Créances rattachées		9 193 133	4 045 857	5 147 276		4 980 124
Prêts	5	36 712 035		36 712 035		18 176 332
Autres immobilisations financières	6	16 738 397	326 417	16 411 981		13 516 898
TOTAL I		960 333 576	59 558 022	900 775 554		815 312 466
ACTIF CIRCULANT						
Avances et acomptes versés sur commandes	7	367		367		1 775
Créances d'exploitation						
Créances clients et comptes rattachés	7	1 752 325	491 582	1 260 742		1 587 684
Autres	7	5 243 615		5 243 615		52 052 852
Valeurs mobilières de placements	8	76 522 040	1 080 008	75 442 032		77 322 440
Disponibilités		7 104 342		7 104 342		14 578 191
Comptes de régularisation actif		457 784		457 784		392 884
TOTAL II		91 080 473	1 571 591	89 508 882		145 935 826
TOTAL GENERAL		1 051 414 050	61 129 613	990 284 436		961 248 293

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2019 (passif)

En euros

PASSIF	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital social		7 000 000	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 000	700 000
Autres réserves		3 618 212	3 618 212
Report à nouveau		249 785 976	199 510 581
Résultat de l'exercice		55 622 001	56 295 395
Provisions réglementées		9 044 521	8 155 926
TOTAL I		850 518 992	800 028 395
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10		
Provisions pour risques et charges		5 544 223	5 544 223
TOTAL II		5 544 223	5 544 223
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11	63 125 760	90 123 176
Emprunts et dettes financières diverses *	11	61 049 713	56 054 118
Avances et acomptes clients			3 614
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 503 353	1 000 698
Dettes fiscales et sociales	12	4 550 897	6 415 671
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12	26 814	84 839
Autres dettes *	13	3 873 915	1 920 172
Comptes de régularisation passif		90 770	73 386
TOTAL III		134 221 221	155 675 674
TOTAL GENERAL		990 284 436	961 248 293

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2019

En euros

	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	14	104 200	116 564
Cotisations			
Autres produits d'exploitation	14	1 651 392	1 387 515
		1 755 592	1 504 079
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		31 301	5 313
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		1 786 893	1 509 392
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		7 288 111	6 114 256
Impôts, taxes et versements assimilés		1 306 926	1 320 399
Salaires et traitements		7 645 340	7 756 335
Charges sociales		2 852 361	3 081 006
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		885 183	748 785
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions			
pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		1 226 693	1 180 489
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		21 204 614	20 201 270
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(19 417 721)	(18 691 878)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice (III)			2 265 930
Perte (IV)		1 770	27 025
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	16	58 639 705	78 497 788
Dividendes reçus des TIAP	16	16 413 821	11 354 808
Produits financiers liés aux titres de participation		6 100 000	
Produits des placements	15	2 506 021	8 449 375
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		14 563 409	5 520 966
Reprises sur provisions des titres de placement		430 871	122 238
Différences positives de change		52 092	460 638
Autres produits financiers		3 037 022	1 571 902
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		101 742 940	105 977 715

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2019 (suite)

En euros

	Notes	Exercice 2029	Exercice 2018
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			
Pertes sur titres et valeurs immobilisés		5 126 740	1 637 704
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			100 390
Dépréciations des TIAP		17 694 269	23 651 491
Dépréciation de l'activité de placement		376 113	727 236
Différences négatives de change		26 253	383 386
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		23 223 375	26 500 208
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		78 519 566	79 477 507
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		59 200 074	63 024 535
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		66 328	564 121
Sur opérations en capital			5 414
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		66 328	569 535
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		39 624	25 073
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	1 356 906	4 888 595
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		1 396 531	4 913 669
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(1 330 203)	(4 344 134)
Impôts sur les bénéfices (IX)		2 147 870	2 385 006
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		103 596 161	110 322 572
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		47 974 160	54 027 177
RESULTAT		55 622 001	56 295 395

Résultat par action : 397,30 euros

Résultat dilué par action : 397,30 euros

Annexe aux comptes individuels

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2019, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social. Un actionnaire minoritaire est sorti du capital en cours d'exercice. Les actions ont été souscrites par la société UNIGRAINS AVENIR.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Note 1 : Présentation des comptes et règles de comptabilisation

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable général, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présupposant de la continuité de l'exploitation, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Conformément aux dispositions du règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, la fraction

des amortissements pratiqués qui excède l'amortissement économique, principalement le mode linéaire, est enregistrée sous la rubrique « Provisions réglementées - amortissements dérogatoires » au passif du bilan.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation au résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2019 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus

dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 5% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis sont désormais inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaîtrait, en fin d'exercice, une perte probable.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.

Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Conversion des comptes en devises

Tous les éléments de l'actif et du passif exprimés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2019, le montant des disponibilités s'élève à 7.1 M€.

Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat financier

Par exception aux règles habituelles, compte tenu de la nature de l'activité de la société et afin de donner une image fidèle du résultat, le résultat financier intègre outre le résultat des placements, les gains et pertes en capital et dotations et reprises de provisions réalisées au titre des opérations concernant le portefeuille immobilisé (titres de participation, TIAP et autres titres immobilisés).

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les dotations, les reprises de provisions et le résultat de cession des immobilisations corporelles ou incorporelles.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 28% jusqu'à 500 000€ puis de 31 % au-delà. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5 % sont exonérés. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales. Au 1^{er} janvier 2019, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM sont entrées dans le périmètre d'intégration, en complément de la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION, déjà intégrée.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

Dans le cadre d'une vérification fiscale portant sur les exercices 2014 à 2016 la société a reçu une proposition de rectification fiscale. La probabilité de sorties de ressources et son montant, en l'état d'avancement de la procédure, n'a pu être déterminé avec précision à la date à la clôture.

Informations sur les comptes de bilan

Note 2 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2018	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	3 265	204	0	513	2 956
Autres immobilisations incorporelles	2 783	74	0	25	2 833
Autres immobilisations incorporelles en cours	482	130	0	489	123
Immobilisations corporelles	6 786	162	0	10	6 959
Immeubles, terrains	518	0	0	0	518
Agencements	4 883	47	0	10	4 941
Matériel et mobilier de bureau	1 309	115	0	0	1 424
Autres (mat.de transp.)	75	0	0	0	75
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
TOTAL	10 051	366	0	523	9 914
Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2018	Dotations de l'exercice	virt de poste à poste	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	2 048	330	0	0	2 378
Autres immobilisations incorporelles	2 048	330		0	2 378
Immobilisations corporelles	3 432	555	0	0	3 987
Immeubles, terrains	424	0			424
Agencements	1 891	446		0	2 338
Matériel et mobilier de bureau	1 061	104			1 165
Autres	56	4		0	60
TOTAL	5 480	885	0	0	6 365

Note 3 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2018	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2019
Valeurs brutes	172 523	1 000	-850	172 673
Dépréciations	-4 202	-1 012	2 701	-2 513
TOTAL	168 322	-12	1 851	170 160

L'augmentation des encours est liée à l'augmentation de capital de la société Unigrains Développement. La diminution des encours est liée à la sortie d'Unigrains du capital de la société CEREAL PARTENAIRE et à la cession d'actions UNIGRAINS EQUIPEMENTS.

Note 4 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2019	Dépréciations	Valeur nette 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2018
Actions	464 908	-40 249	424 659	398 628
Obligations	94 402	-424	93 978	93 759
Parts de Fonds	155 791	-5 634	150 157	113 359
TOTAL	715 102	-46 307	668 795	605 746

Acquisition et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2018	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2019
Actions	430 634	96 008	-61 734	464 908
Obligations	98 683	3 639	-7 920	94 402
Parts de Fonds	117 898	47 996	-10 103	155 791
TOTAL	647 215	147 643	-79 756	715 102

Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2019
Actions	32 006	14 602	-6 359	40 249
Obligations	4 924	0	-4 500	424
Parts de Fonds	4 539	1 640	-545	5 634
TOTAL	41 469	16 242	-11 404	46 307

Note 5 : Prêts

En milliers d'euros	31/12/2018	Acquisitions	(Cessions)	31/12/2019
Prêts	18 176	20 367	-1 831	36 712

Note 6 : Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2018	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2019
Obligations	8 300	0	0	8 300
ICNE	4 697	9 887	-6 711	7 873
Dépôts et fonds de garantie	519	1	-282	239
TOTAL (en valeur nette)	13 517	9 888	-6 993	16 412

Note 7 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	3 520		3 520	
Créances fiscales	1 015	1 015		
Autres créances de l'actif circulant	1 946	1 946		
TOTAL (en valeur nette)	6 482	2 961	3 520	

Note 8 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeur brute comptable au 31/12/2019	Dépréciations	Valeur nette comptable 31/12/2019	Valeur nette comptable 31/12/2018
Obligation & autres titres	25 556	0	25 557	24 760
Titre à revenu variable	50 966	-1 080	49 886	52 563
TOTAL	76 522	-1 080	75 442	77 323

Note 9 : Capitaux propres

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2018	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Capitaux propres	800 028	-	56 511	850 519
Capital entièrement libéré	7 000			7 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748			524 748
Réserve légale	700			700
Autres réserves	3 618			3 618
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	8 156		889	9 045
Report à nouveau	199 511	50 275		249 786
Résultat de l'exercice	56 295	-56 295	55 622	55 622
Dividendes		6 020		

Note 10 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2018	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2019
Provisions pour risques	5 417			5 417
- Sur litiges	5 417			5 417
- Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges	128			128
TOTAL	5 544	0	0	5 544

Les provisions pour risques correspondent notamment au maintien de la couverture de risques résiduels d'exploitation d'une de nos filiales au titre de la gestion extinctive des crédits provenant de son activité antérieure pour 1 050 k€.

Note 11 : Emprunts et dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit	63 126		63 126	
Dettes financières diverses	61 000	61 000		
Dépôts et cautionnements reçus	49	49		
TOTAL	124 175	61 050	63 126	0

Le montant de 61 M€ correspond aux prêts de Unigrains Diversification et Unigrains Crédit.

Note 12 : Dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	1 503	1 503		
Dettes sur immobilisations	27	27		
Dettes fiscales et sociales	4 551	4 551		
TOTAL	6 081	6 081	0	0

Note 13 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	3 630	3 630		
Autres dettes diverses	254	254		
TOTAL	3 884	3 884	0	0

Informations sur les postes du compte de résultat

Note 14 : Produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Production vendue services	104	117
Autres produits d'exploitation	1 651	1 388
TOTAL	1 756	1 504

La production de services comprend essentiellement les commissions facturées sur les interventions.
Les autres produits d'exploitation correspondent à la refacturation des charges intra groupe et des charges de loyers.

Note 15 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Plus-values sur portefeuille de placements	1 207	7 457
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	11	22
Revenus des VMP	1 289	971
Autres produits financiers		
TOTAL	2 506	8 449

Note 16 : Produits financiers liés aux TIAP

En milliers d'euros	31/12/2019
Plus-values de cessions d'actions	49 935
Prime de non-conversion	779
Intérêts sur obligations	7 852
Plus-values sur immobilisations financières	
Autres produits financiers liés aux TIAP	73
TOTAL	58 640

Note 17 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros est divisé en 140 000 actions de 50 euros, sans action privilégiée.

Informations sur le hors bilan

Note 18 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Engagement Titres de participation	103 496	180 999

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 19 : Engagements de financement et de garantie donnés

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de financement	331	331
Engagements de garantie	1 305	1 305
FERT & Pluriagri	1 302	1 303

Note 20 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Cautions et avals reçus	9 300	9 300

La Société a contracté en décembre 2017 un crédit renouvelable de 125 M€ à taux variable auprès d'un pool bancaire dont la maturité est de 5 ou 7 ans et soumis au respect des covenants ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2019, le nombre de tirages est de quatre pour un montant global de 63M€. Deux remboursements ont été effectués pour un montant global de 70M€. La maturité a été prorogée d'un an pour une clôture au 1er décembre 2024.

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,12 au 31/12/2019) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (97,6M€ au 31 décembre 2019) sont respectés.

Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 744 k€.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 0,76% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Note 22 : Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} janvier 2016, UNIGRAINS DIVERSIFICATIONS est intégrée fiscalement à UNIGRAINS. Au 1^{er} janvier 2019, les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, MECATHERM et TMG sont également intégrées.

en euros	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	31/12/2019 UNIGRAINS EQUIPEMENTS	MECATHERM	TMG	31/12/2018 UNIGRAINS DIVERSIFICATION	
Total du groupe au taux normal			9 125 674			2 233 540	
Résultat fiscal au taux normal	7 302 821	-3 311 478	-78 236	7 193 102	-1 980 535	-707 286	2 940 826
Plus values à LT au taux de 15%			0			5 612 295	
Plus value à long terme						5 612 295	0
Impôt théorique sur les sociétés*			4 478 736			1 795 453	
Impôt théorique sur les sociétés*	2 248 875	0	0	2 229 862	0	841 844	953 609
Impôt théorique sur le groupe (via l'intégration fiscale)*			2 813 959			1 559 691	
* hors contribution additionnelle							

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- la comptabilisation du mécénat (25 K€)
- la comptabilisation du CIR (660 K€)

La société fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2014 à 2016. La procédure est toujours en cours.

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1^{er} janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2019
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 922	15 808
Valeur fiscale	129 003	91 378	37 625
Différence de valeur	56 273	34 457	21 817

Note 23 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2019 et une dotation aux amortissements exceptionnelles d'immobilisations non activées pour 468 k€.

Autres informations

Note 24 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maitrise	Employés	Total
Exercice 2019	46	14	0	60
Exercice 2018	47	11	0	58

Effectif équivalent temps plein : 60.45

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations et indemnités de toutes natures allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 662 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 44 k€.

Il n'y a pas eu d'avance de crédit accordée pendant l'exercice à ces personnes.

Tableau des filiales et participations en 2019

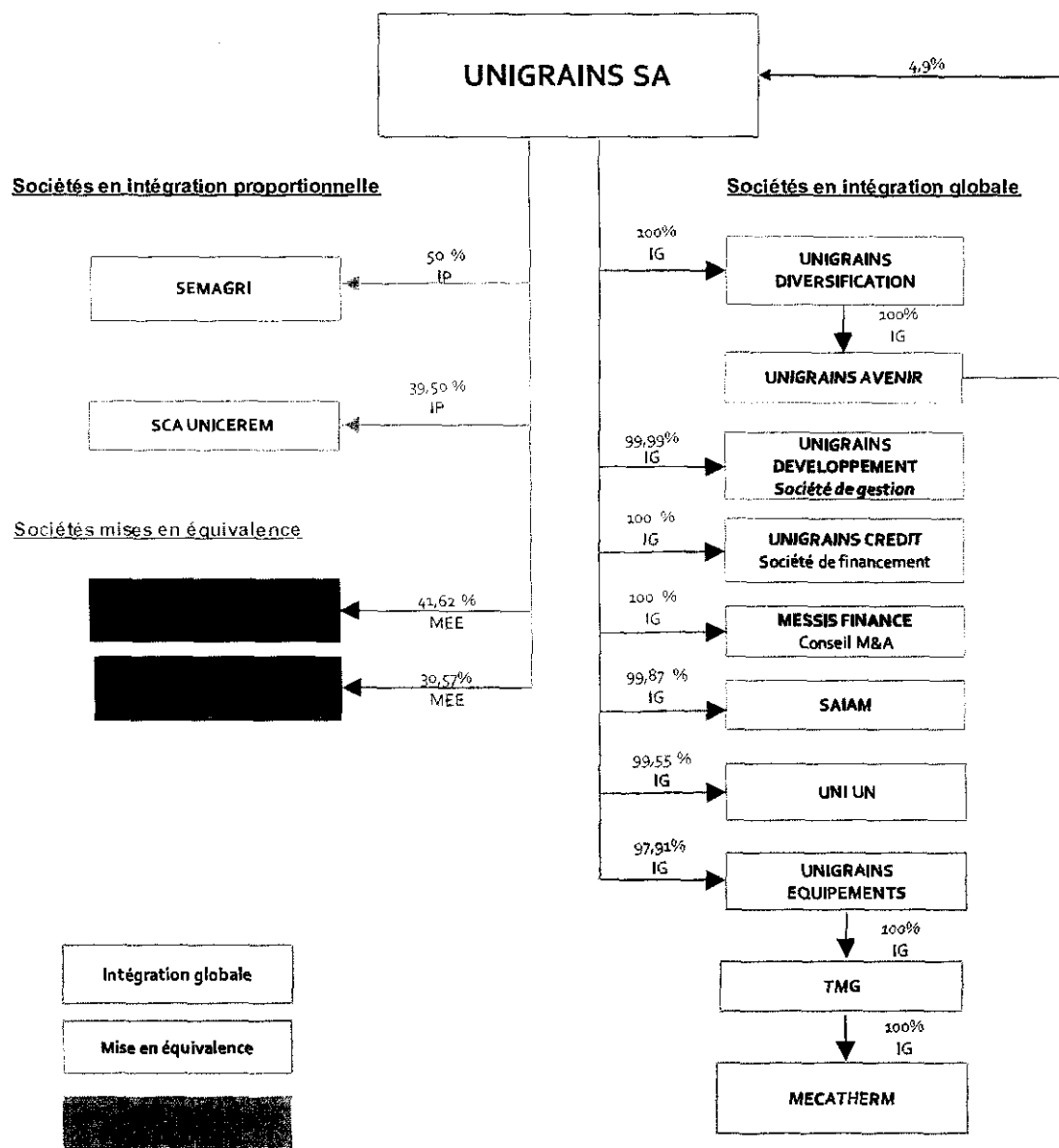
Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises	172 674	170 161	4 826		11 000
Filiales étrangères					
Participations dans des sociétés françaises	196 870	182 500	2 840		0
Participations dans des sociétés étrangères					
Total	369 544	352 661	7 666	0	11 000



UNIGRAINS SA

COMPTES CONSOLIDÉS 2019

ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2019



SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS ET FINANCIERS CONSOLIDÉS 2019

Bilan consolidé au 31 décembre 2019 (actif)	1
Bilan consolidé au 31 décembre 2019 (passif)	2
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2019	3
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2019 (suite)	4
Annexe aux comptes consolidés	5
Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation	5
Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation	11
Note 3 : Géographie du capital	12
Note 4 : Immobilisations	13
Note 5 : Stocks	15
Note 6 : Impôts différés actifs	15
Note 7 : Clients et autres débiteurs	15
Note 8 : Valeurs mobilières de placement	15
Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires	16
Note 10 : Comptes de régularisation	16
Note 11 : Variation des capitaux propres	16
Note 13 : Impôts différés passif	18
Note 14 : Emprunts et dettes financières	18
Note 15 : Fournisseurs et autres créditeurs	18
Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation	19
Note 17 : Détail des impôts sur le résultat	19
Note 18 : Résultat de l'exercice	19
Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique	20
Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé	21
Note 21 : Autres informations	22
Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	22
Note 23 : Autres engagements hors bilan	22

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2019 (actif)

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
ACTIF IMMOBILISE			
Ecart d'acquisition	4	73 824	73 824
Immobilisations incorporelles	4	68 816	69 606
Immobilisations corporelles	4	13 821	16 085
Immobilisations financières			
Titres de participation non consolidés	4	698 764	636 660
Participations mises en équivalences	4	3 012	2 972
Autres immobilisations financières	4	57 463	49 129
TOTAL I		915 700	848 276
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	5	6 023	6 046
Impôts différés actif	6	4 332	3 771
Clients et Autres débiteurs	7	69 830	83 158
Valeurs mobilières de placement	8	80 477	88 755
Trésorerie nette des concours bancaires	9	18 315	58 879
Comptes de régularisation	10	1 773	778
TOTAL II		180 749	241 388
TOTAL GENERAL		1 096 448	1 089 664

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2019 (passif)

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE			
Capital social		7 000	7 000
Primes		-	-
Réserves consolidées		825 581	786 157
Ecart de conversion		-	-
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		41 008	64 424
TOTAL I	11	873 589	857 581
INTERETS MINORITAIRES		1 937	1 148
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	12	14 749	15 197
TOTAL II		14 749	15 197
DETTES			
Impôts différés passifs	13	6 552	-
Emprunts et dettes financières	14	112 424	114 303
Fournisseurs et Autres créditeurs	15	82 546	82 935
Autres dettes et comptes de régularisation	16	4 652	18 500
TOTAL III		206 173	215 738
TOTAL GENERAL		1 096 448	1 089 664

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2019

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services		37 139	20 880
Production de biens		78 692	28 065
Autres produits d'exploitation		13 327	8 512
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		129 158	57 457
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		79 078	32 693
Charges de personnel		47 175	26 409
Autres charges d'exploitation		1 330	2 727
Impôts et taxes		4 060	3 031
Dotations nettes aux amortissements et provisions		12 802	5 310
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		144 445	70 170
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-15 287	-12 713
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 578	3 524
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT		17 384	17 295
Produits /Prêts et créances sur clientèle		1 347	1 095
Produits sur Valeurs mobilières de placement		1 207	7 457
Plus value sur cession d'immobilisations financières		56 986	75 016
Reprises/Amort et provisions - charges financières		18 299	6 346
Autres produits financiers		1	0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		96 802	110 732
CHARGES FINANCIERES			
Coût de l'endettement financier brut		2 666	430
Amortissements et provisions - charges financières		23 229	26 518
Moins value sur cession d'immobilisations financières		5 993	976
Autres charges financières		32	- 67
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		31 920	27 858
2 - RESULTAT FINANCIER		64 882	82 874

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2019 (suite)

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
Autres produits et charges exceptionnels (VII)		- 5 781	763
Impôts sur les bénéfices (VIII)	17	2 762	6 509
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (I - II + V - VI + VII - VIII)		41 052	64 415
Résultat des Fonds Gérés (IV)		-	-
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (X)		- 40	- 54
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition (XI)		-	-
Intérêts minoritaires (XII)		84	45
4 - RESULTAT NET (I - II + V - VI + VII - VIII - IV - X - XI - XII)	18	41 008	64 424
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)		41 008	64 424
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES		84	45

Résultat par action : 292.91 euros

Résultat dilué par action : 292.91 euros

Annexe aux comptes consolidés

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2019, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social. Un actionnaire minoritaire est sorti du capital en cours d'exercice. Les actions ont été souscrites par la société UNIGRAINS AVENIR.

Par ailleurs, les comptes retenus pour la société AGRA INVESTISSEMENT sont les comptes du 31/12/2019 non audités.

Les comptes retenus pour la société CENECA sont ceux arrêtés au 30/09/2018.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Le périmètre de consolidation a évolué en 2019 de la manière suivante:

- La société Unigrains Diversification a souscrit à la création de la société Unigrains Avenir en date du 29/11/2019 et détient au 31/12/2019 100 % de la société. La société Unigrains Avenir détient elle-même 4,9% de la société Unigrains. Cette société est prise en compte dans la consolidation par intégration globale.
- La société Cerea Partenaire est sorti du périmètre de consolidation au 31 octobre 2019.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation

a) Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe UNIGRAINS de l'exercice 2019 ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable amendé par l'ANC 2016-08 du 2 décembre 2016.

Les charges et les produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par UNIGRAINS SA. La règle selon laquelle les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale s'applique également à celles dont les comptes individuels sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activités différents.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

-soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;

-soit du pouvoir d'exercer une influence dominante. Celle-ci existe dès lors que le groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0,1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration Proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et qui se situent dans le prolongement des activités financières d'UNIGRAINS sont consolidées par Intégration Proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0,1 % des capitaux propres consolidés du Groupe

ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de la filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction égale ou supérieure à 20% des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

c) Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Calcul des écarts d'acquisition

L'entrée dans le périmètre de consolidation de nouvelles sociétés donne lieu au calcul d'un écart d'acquisition. Cet écart correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Traitement des écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les modifications apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Comptes réciproques

Les créances, dettes et engagements réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Les provisions internes ont été éliminées dans la mesure où elles ne constatent pas une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé.

Comptes annuels consolidés UNIGRAINS – 2019

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires de l'exercice ont été éliminés pour un montant de 890 K€ et il a été pris en compte une imposition différée de +332 K€.

d) Principes comptables

UNIGRAINS applique les méthodes préférentielles prévues dans le règlement 99-02 amendé par l'ANC 2016-08 du 2 décembre 2016. Il s'agit :

- du provisionnement en totalité au compte de résultat des coûts des prestations de retraite et des prestations assimilées,
- de l'inscription à l'actif des immobilisations acquises dans le cadre d'une opération de location-financement,
- de la comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice,
- de l'enregistrement en résultat des écarts de conversion relatifs aux actifs et passifs monétaires libellés en devises.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- de prudence,
- de coûts historiques,
- de continuité d'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- de permanence des méthodes.

Date de clôture des exercices

Toutes les entreprises consolidées ont arrêté leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre à l'exception de CENCA pour laquelle, en l'absence de comptes au 31 Décembre 2019, les comptes retenus ont été ceux arrêtés, respectivement au 30/09/2018.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Conversion des créances et des dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises, non couvertes par un achat ou par une vente de devises à terme, sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan dans les comptes sociaux. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque financier dans les comptes sociaux.

Conformément à la méthode préférentielle prévue au § 300 du règlement 99-02, les écarts de conversion actif et passif sont comptabilisés en résultat consolidé.

Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans.

Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée normale d'utilisation selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement généralement retenus par le Groupe sont les suivants :

- Agencements :	10 ans
- Mobilier de bureau :	10 ans
- Installations :	5 ans
- Véhicules :	4 ans
- Matériel de bureau :	3 ans
- Logiciels :	3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou

Comptes annuels consolidés UNIGRAINS – 2019

présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation aux dispositions en résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2019 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence

notable est exercée (*quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires*).

Les autres titres détenus à long terme sont constitués par les investissements réalisés par UNIGRAINS, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent les titres à revenu fixe acquis avec une intention de conservation durable.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Les matières et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Les produits en-cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui intègre les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Les travaux en cours sont chiffrés selon les méthodes de l'avancement.

Clients et autres débiteurs courants

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur (correspondant au montant initial des factures), déduction faite des pertes de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée dès qu'il apparaît de manière objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon l'échéancier initialement convenu. Des difficultés financières importantes, le risque élevé que le

débiteur soit mis en liquidation ou placé en règlement judiciaire, ou un retard de paiements significatif sont des signes conduisant la direction à constater une dépréciation des créances considérées.

Le montant de la dépréciation qui est inscrite en résultat est la différence entre le montant de la créance inscrite au bilan et le montant recouvrable de cette créance, défini comme égal à la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif si l'effet de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation des créances a été constituée en fonction du risque d'irrecouvrabilité sur la base :

D'une analyse statistique basée sur des données historiques pour le SAV ;

D'une analyse individuelle pour l'activité de montage, de vente d'équipements ou de lignes complètes.

Prêts et Créances sur la clientèle

Parmi les immobilisations financières figurent des créances sur la clientèle qui comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales et autres concours à la clientèle.

Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dès lors qu'une créance sur la clientèle est porteuse d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par UNIGRAINS de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garantie.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses à hauteur des pertes probables. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés.

Les dotations et reprises de provisions liées aux créances sur la clientèle sont inscrites au compte de résultat.

Impôts différés

Les différences constatées entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales ainsi que les différences temporaires et les reports déficitaires ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de placement de trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou de leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. Le portefeuille de placement est évalué en fonction de la plus ou moins-value globale par rapport au cours de Bourse au 31 décembre.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement sont la constatation comptable d'un amoindrissement de leur valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- les provisions concernant des engagements par signature ;
- les provisions pour risques divers et litiges.

La politique en matière de provisionnement de litiges et de contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associés. Les provisions pour risque correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une

provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 899 k€.

Parmi les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

-Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur.

- Taux d'actualisation de 0.76 % hors inflation

- Age de départ à retraite : 65 ans

Emprunts et dettes assimilées

Les dettes envers les établissements de crédit et les emprunts et dettes financières diverses sont présentés selon leur durée initiale ou leur nature. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Frais de personnel

La rubrique « Frais de personnel » comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 28% jusqu'à 500 000€ puis de 31% au-delà; toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-value à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (*12% du résultat brut des PV de cession*).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1^{er} janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1^{er} janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution Sociale de Solidarité de 0,16 % (après application d'un abattement de 19M€) instaurée en 2016. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % en sont exonérés. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales.

Dans ce cadre, la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale depuis 01/01/2016. Au 1^{er} janvier 2019, sont également entrées dans le périmètre d'intégration fiscale les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

l'investissement et des conditions de sorties prévue à l'origine.

f) Définition du périmètre de consolidation

Consolidation par Intégration Globale (contrôle exclusif):

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation de 2019 :

- UNIGRAINS CREDIT, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DIVERSIFICATION contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DEVELOPPEMENT contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS
- SAIAM détenue à 99,87% par UNIGRAINS,
- La Société Civile UNI UN contrôlée à 99,55 %
- MESSIS FINANCE contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS EQUIPEMENTS contrôlée à 97,91% par UNIGRAINS,
- TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,91% par UNIGRAINS,
- MECATHERM contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,91% par UNIGRAINS.
- UNIGRAINS Avenir, contrôlée à 100% par UNIGRAINS DIVERSIFICATION détenue à 100% par UNIGRAINS.

e) Périmètre de consolidation

Généralités

La détermination du périmètre de consolidation suit les étapes suivantes :

- Détermination des sociétés dans lesquelles UNIGRAINS détient plus de 20 % des droits de vote, départ de la notion d'influence présumée,
- Classement suivant le niveau de contrôle,
- Détermination de l'activité afin de définir si elle est dans le prolongement de celle d'UNIGRAINS,
- Détermination de la méthode de consolidation,
- Application, suivant les cas, des seuils d'exclusion (total bilan ou parts dans les fonds propres) ou prise en compte des éléments justifiant du caractère transitoire de

Consolidation par Intégration Proportionnelle (contrôle conjoint):

- SEMAGRI détenue à 50%,
- La Société Civile d'Attribution UNICEREM contrôlée à 39,50 %.

Consolidation par Mise en Equivalence (influence notable):

Les sociétés suivantes entrent dans le périmètre de consolidation car UNIGRAINS dispose d'une influence notable (>20 % des droits de vote), ne dispose pas de protocole de cession ou de sortie, et ne se situent pas dans le prolongement de l'activité d'UNIGRAINS :

- CENECA contrôlée à 41,62 %,
- AGRA INVESTISSEMENT contrôlée à 30,57%.

Les comptes consolidés d'UNIGRAINS SA sont eux-mêmes repris par intégration globale dans les comptes consolidés de la compagnie financière AGRICEREAL, dans le cadre du règlement 99-07 du CRC concernant la surveillance des établissements de crédit sur une base consolidée.

Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation

SOCIETE OU GROUPE DE SOCIETES En milliers d'euros	Quote-part du capital détenu	Capital	Réserves	Méthode de consolidation
INTEGRATION GLOBALE				
MESSIS FINANCES - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	495	1 184	IG
UNIGRAINS DIVERSIFICATION - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,99	12 600	62 525	IG
UNIGRAINS CREDIT - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	33 089	1 775	IG
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,99	1 000	195	IG
S.A.I.A.M. SA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,87	192	1 076	IG
UNI-UN SCI - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,55	337	0	IG
UNIGRAINS AVENIR - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00 (1)	1 000	0	IG
UNIGRAINS EQUIPEMENTS - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	97,91	81 921	2 623	IG
TMG - rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (2)	57 152	59 060	IG
MECATHERM - rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (2)	10 000	3 686	IG
INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SEMAGRI - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	50,00	32 964	1 297	IP
UNICEREM - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	39,50	40 000	0	IP
MISE EN EQUIVALENCE				
CENECA - 9, avenue George V - 75008 PARIS	41,62	915	3 838	ME
AGRA INVESTISSEMENT - 29 Rue de général FOY - 75008 PARIS	30,57	4 365	-1 239	ME
(1) Par Unigrains Diversification, détenu à 100% par Unigroins				
(2) Par Unigrains Equipements, détenu à 97,91% par Unigroins				
IG : Intégration Globale				
IP : Intégration Proportionnelle				
ME : Mise en Equivalence				

Note 3 : Géographie du capital

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS

UNICEREALES	67.82 %
SOCIETE GENERALE (groupe)	6.79 %
UNIGRAINS AVENIR	4,88%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B)	6,42%
SOFIPROTEOL	5.15 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	3.40 %
BNP PARIBAS	3,39%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	2,14%
AUTRES ACTIONNAIRES	0.01 %

Liste des actionnaires d'UNICEREALES

AGRICEREALES SA	58.65%
<u>Elle-même détenue par :</u>	
ASS. GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	48.77 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	12.84 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	37.57 %
AUTRES ACTIONNAIRES	0.82 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	14.16 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	7.33 %
UNION INVIVO	4.73 %
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LA BOETIE "GELB"	4.29 %
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	3.33 %
AUTRES ACTIONNAIRES	7,51%

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS CREDIT

UNIGRAINS SA	100.00 %
--------------	----------

Note 4 : Immobilisations

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	<i>Total 31/12/2019</i>	<i>Total 31/12/2018</i>
En milliers d'euros				
Brut	-	73 824	73 824	73 824
Amortissements	-	-	-	-
Total Ecart Acquisition	-	73 824	73 824	73 824
Brut	2 967	75 559	78 526	76 629
Amortissements	-2 385	-7 325	-9 710	-7 023
Total Immobilisations incorporelles nettes	581	68 235	68 816	69 606
Brut	23 288	26 582	49 871	50 376
Amortissements et dépréciations	-13 037	-23 013	-36 050	-34 291
Total Immobilisations corporelles nettes	10 251	3 569	13 821	16 085
TOTAL	10 832	145 628	156 460	159 515

(1) Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM

(2) TMG & MECATHERM

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	<i>Total 31/12/2019</i>	<i>Total 31/12/2018</i>
Brut	588 239	166 289	754 527	687 613
Dépréciations	-55 763	-	-55 763	-50 953
Total Titres de participations ou autres titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	532 476	166 289	698 764	636 660
Total Participations mises en équivalence	3 012	-	3 012	2 972
Brut	12 440	-	12 440	21 989
Dépréciations	0	-	0	0
Total Crédit à la clientèle	12 440	0	12 440	21 989
Brut	33 500	738	34 237	16 255
Dépréciations	-	-	-	-
Total Prêts subordonnés	33 500	738	34 237	16 255
Brut	2 804	-	2 804	2 806
Dépréciations	-1 460	-	-1 460	-305
Total Créances douteuses	1 344	-	1 344	2 501
Brut	12 250	-	12 250	7 899
Dépréciations	-3 437	-	-3 437	-227
Total ICNE	8 813	-	8 813	7 672
Dépôts versés	278	351	629	712
Total autre immobilisations financières	56 375	1 089	57 463	49 129
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	591 862	167 377	759 239	688 761
<i>(1) Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM</i>				
<i>(2) TMG & MECATHERM</i>				

Note 5 : Stocks

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	<i>Total 31/12/2019</i>	<i>Total 31/12/2018</i>
En milliers d'euros				
Brut	81 558	0	81 558	89 963
Provision	-1 080	0	-1 080	-1 209
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	80 477	0	80 477	88 755
<i>(1) Unigrains consolidés hors TMG & Mecatherm</i>				
<i>(2) TMG & MECATHERM</i>				

Note 6 : Impôts différés actifs

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	<i>Total 31/12/2019</i>	<i>Total 31/12/2018</i>
En milliers d'euros				
Impôts différés actifs	3 696	636	4 332	3 771
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	3 696	636	4 332	3 771
<i>(1) Unigrains consolidés hors TMG & Mecatherm</i>				
<i>(2) TMG & MECATHERM</i>				

Note 7 : Clients et autres débiteurs

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	<i>Total 31/12/2019</i>	<i>Total 31/12/2018</i>
En milliers d'euros				
Brut	1 941	66 125	68 066	79 273
Dépréciation	-492	-4 457	-4 948	-4 912
CLIENTS	1 450	61 668	63 118	74 361
Brut	1 185	5 527	6 712	8 797
Dépréciation	-	-	-	-
AUTRES DEBITEURS	1 185	5 527	6 712	8 797
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	2 634	67 195	69 830	83 158
<i>(1) Unigrains consolidés hors TMG & Mecatherm</i>				
<i>(2) TMG & MECATHERM</i>				

Note 8 : Valeurs mobilières de placement

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	<i>Total 31/12/2019</i>	<i>Total 31/12/2018</i>
En milliers d'euros				
Brut	81 558	0	81 558	89 963
Provision	-1 080	0	-1 080	-1 209
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	80 477	0	80 477	88 755
<i>(1) Unigrains consolidés hors TMG & Mecatherm</i>				
<i>(2) TMG & MECATHERM</i>				

Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
Caisse	1	-	1	1
Etab.crédit, cpte ordin débiteurs	15 634	2 680	18 313	48 903
Dettes rattachées à des cpte ordin	-	-	-	-
Etab.crédit, comptes à terme et prêts	-	-	-	9 975
Créances rattachées cpte à terme & prêts	0	-	0	1
Cptes ordinaires débiteurs	0	-	0	-1
TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	15 635	2 680	18 315	58 879

(1) Unigrains consolidés hors TMG & Mecatherm

(2) TMG & MECATHERM

Note 10 : Comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
Comptes de régularisation	574	1 199	1 773	778
COMPTES DE REGULARISATION	574	1 199	1 773	778

(1) Unigrains consolidés hors TMG & Mecatherm

(2) TMG & MECATHERM

Note 11 : Variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecarts d'acquisition	Total Capitaux Propres
SITUATION AU 31/12/2017	7 000	740 815	50 374	-	798 188
Distributions UNG			-5 040		-5 040
Autres variations			9		9
Résultat non distribué		45 342	-45 342		0
Résultat 2018			64 424		64 424
SITUATION AU 31/12/2018	7 000	786 157	64 424	-	857 581
Distributions UNG			-6 020		-6 020
Autres variations *			-18 980		-18 980
Résultat non distribué		39 424	-39 424		0
Résultat 2019			41 008		41 008
SITUATION AU 31/12/2019	7 000	825 581	41 008	-	873 589

* Unigrains auto-détient 6 825 actions pour 18 980€ via Unigrains Avenir détenu à 100% par Unigrains Diversification, elle-même détenue à 100% par Unigrains.

Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation du périmètre	31/12/2019
UNIGRAINS (1)					
Risques divers	5 417	-	-	-	5 417
Provision engagement retraite	1 147	-	403	-	744
Charges diverses	128	-	-	-	128
Provisions pour risques UNIGRAINS	6 692	-	403	-	6 288
UNIGRAINS CREDIT					
Risques de crédit	350	-	350	-	-
Provisions pour risques UNIGRAINS CREDIT	350	-	350	-	-
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT					
Provision engagement retraite	-	38	-	-	38
Provisions pour risques UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	-	38	-	-	38
MESSIS					
Provision engagement retraite	-	83	-	-	83
Provisions pour risques MESSIS	-	83	-	-	83
TMG					
Provision engagement retraite	143	100	-	-	243
Provisions pour risques TMG	143	100	-	-	243
MECATHERM					
Risques de crédit	5 739	-	433	-	5 306
Provision engagement retraite	2 273	518	-	-	2 791
Provisions pour risques MECATHERM	8 012	518	433	-	8 097
TOTAL GENERAL	15 197	739	1 187	-	14 749

(1) Les engagements retraite sont comptabilisés au niveau de la société mère

Note 13 : Impôts différés passif

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
Impôts différés passifs	-	6 552	6 552	-
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	-	6 552	6 552	-
<i>(1) Unigrains consolidés hors TMG & Mecatherm</i>				
<i>(2) TMG & MECATHERM</i>				

Note 14 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
Ets crédit, cat & emprunts	63 000	39 722	102 722	90 000
Dettes rattachées emprunts	0	629	629	784
Comptes créditeurs à terme	8 815	-	8 815	23 333
Dépôts et cautionnements reçus	66	-	66	63
Dettes sur titres	126	66	191	123
Total Emprunts et Dettes	72 007	40 427	112 424	114 303
<i>(1) Unigrains consolidés hors TMG & Mecatherm</i>				
<i>(2) TMG & MECATHERM</i>				

Note 15 : Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
Fournisseurs	1 736	11 978	13 713	12 454
Clients - Avances et acomptes	-	55 042	55 042	53 324
Dettes Fiscales & Sociales	6 890	5 039	11 929	11 294
Autres créditeurs	1 351	510	1 862	5 864
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	9 977	72 569	82 546	82 935
<i>(1) Unigrains consolidés hors TMG & Mecatherm</i>				
<i>(2) TMG & MECATHERM</i>				

Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecotherm (2)</i>	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
Autres dettes et Comptes de régularisation	4 335	317	4 652	18 500
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 335	317	4 652	18 500
<i>(1) Unigrains consolidés hors TMG & Mecotherm</i>				
<i>(2) TMG & MECATHERM</i>				

Note 17 : Détail des impôts sur le résultat

En milliers d'euros	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
Impôts courants	4 895	5 275
Impôts différés	-2 133	1 234
TOTAL IMPOTS	2 762	6 509

Note 18 : Résultat de l'exercice

en milliers d'euros	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total 31/12/2019
UNIGRAINS	38 101		38 101
UNIGRAINS CREDIT	1 392		1 392
SAIAM	39		39
UNI UN	0		0
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	-156		-156
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	-2 862		-2 862
MESSIS FINANCES	-848		-848
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	71	2	73
UNIGRAINS AVENIR	-23		-23
TMG	-1 570	-34	-1 604
MECATHERM	5 430	116	5 546
SEMAGRI	1 394		1 394
CENECA	0		0
AGRA INVESTISSEMENT	40		40
RESULTAT 2019	41 008	84	41 092

Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	Total 31/12/2019
Résultat net	41 008
Charge d'impôt	2 762
Résultat comptable avant impôt	43 770
Taux	31,00%
Impôt théorique	13 595
Ecart sur différences permanentes	-9 119
Résultat des sociétés mises en équivalence	-12
Ecart sur différences temporaires	-361
Ecart sur taux (sociétés étrangères/imposition)	
Retraitements de consolidation	-1 608
Déficit créé sur l'exercice	
Déficit utilisé sur l'exercice (imputation du bénéfice de l'exercice sur déficit antérieur)	3
Reduction des déficits reportables suite à redressement fiscal	0
Avoirs fiscaux / Crédit d'impôt / Exonération	-685
Abattement 3,3%	68
Intégration fiscale	-49
Autres	931
<u>IMPÔT REEL</u>	2 762

Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	TOTAL 31/12/2019
Résultat net consolidé (part groupe et minoritaires)	41 092
+/- Dotations nettes aux amortissements	-14 944
-/+ Provision pour risques et charges, retraites	-524
-/+ Variation de l'impôt différé	2 133
-/+ Q/P sociétés mise en équivalence	40
-/+ Plus et moins-values de cession	1 225
+ Charges financières nettes	0
Capacité d'autofinancement	53 162
+/- Variations du BFR	-4 045
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	49 117
- Décaissements liés aux acquisitions d'entreprises consolidées	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations inc et corporelles	-3 809
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-99 238
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles Groupe	0
+/- Encaissements/Décaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	12 994
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-90 053
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-6 020
- Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	0
+ Dividendes perçus des entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux augmentations de capital de la société mère	0
+ Encaissements liés aux variations de titres d'entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	-27 002
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	25 116
+/- intérêts décaissés	0
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de FINANCEMENT	-7 906
= VARIATION de la TRESORERIE NETTE	-48 842
Effet des variations de taux de conversion	0
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	147 634
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	98 792

Note 21 : Autres informations

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice d'UNIGRAINS et des sociétés en Intégration Globale ayant du personnel :

	UNIGRAINS	UNIGRAINS CREDIT	MESSIS FINANCES	UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	TOTAL
Effectifs	60	-	5	2	67

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration :

Concernant UNIGRAINS, le montant global des rémunérations allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 662 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 44 k€.

Il n'a pas été pris d'engagement particulier en matière de pensions et retraites au profit d'anciens membres dirigeants.

Il n'y a pas eu d'avance, ni de crédit accordé pendant l'exercice aux membres des organes d'administration.

Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 899 k€.

Note 23 : Autres engagements hors bilan

Engagements financiers donnés:

- Engagements de financements en faveur de la clientèle : 331 k€
- Engagement de garantie en faveur d'ordre d'établissements de crédit : 1 305 k€

Engagements financiers reçus:

- Engagements sur titres à recevoir : 103 496 k€

Instruments financiers:

UNIGRAINS a mis en place un instrument de couverture afin de couvrir le risque de taux lié au crédit revolving.

Le swap de taux a été conclu le 11 juin 2018 avec une date de fixing au 29 novembre 2019 sur un notionnel de 35 M€.

Le taux de l'euribor 6 mois à cette date est de -0.338%.

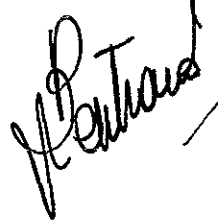
La première échéance à payer interviendra le 29 Mai 2019

Le taux fixe négocié est de 0.58%.

RSM

BMA

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**



UNIGRAINS

Siège social : 23, avenue de Neuilly - 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2019



RSM Paris
26, rue Cambacères
75 008 Paris
France
Tél : +33 (0) 1 47 63 67 00
Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00



11 rue Laborde
75008 PARIS

UNIGRAINS

Siège social : 23, avenue de Neuilly – 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société Unigrains,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Unigrains relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 25 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Antériorité des faits

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie 'Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels' du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille, des titres de participations et des parts des entreprises liées.

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), titres de participation et parts des entreprises liées sont évalués suivant les méthodes décrites dans l'annexe II. b) et Note 4 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures définies par la société, et avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de valeurs des principales lignes du portefeuille. Nous avons analysé les éléments constitutifs du résultat financier ayant une incidence sur le résultat de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

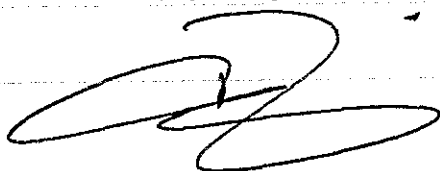
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 2 avril 2020

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

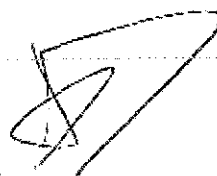


Stéphane MARIE

Associé

BM&A

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Eric SEYVOS

Associé



UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2019

UNIGRAINS SA

23 Avenue de Neuilly – 75016 Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 000 000 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



UNIGRAINS
VOS ENIGMAS SONT NOS ENJEUX

SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2019

Bilan au 31 décembre 2019 (actif)	1
Bilan au 31 décembre 2019 (passif)	2
Compte de résultat au 31 décembre 2019	3
Compte de résultat au 31 décembre 2019 (suite)	4
Annexe aux comptes individuels	5
I. Faits caractéristiques de l'exercice	5
II. Principes, règles et méthodes comptables	5
Note 1 : Présentation des comptes et règles de comptabilisation	5
Informations sur les comptes de bilan	8
Note 2 : Immobilisations corporelles et incorporelles	8
Note 3 : Participations	8
Note 4 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	9
Note 5 : Prêts	9
Note 6 : Autres immobilisations financières	9
Note 7 : Créances d'exploitation	10
Note 8 : Valeurs mobilières de placement	10
Note 9 : Capitaux propres	10
Note 10 : Provisions pour risques et charges	10
Note 11 : Emprunts et dettes	11
Note 12 : Dettes d'exploitation	11
Note 13 : Autres dettes	11
Informations sur les postes du compte de résultat	12
Note 14 : Produits d'exploitation	12
Note 15 : Produits des placements	12
Note 16 : Produits financiers liés aux TIAP	12
Note 17 : Actionnariat	12
Informations sur le hors bilan	13
Note 18 : Engagements sur titres	13
Note 19 : Engagements de financement et de garantie donnés	13
Note 20 : Engagements et garanties reçus	13
Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	13
Note 22 : Impôt sur les bénéfices	14
Note 23 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées	14
Autres informations	15
Note 24 : Effectif moyen du personnel	15
Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	15
Tableau des filiales et participations en 2019	15

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2019 (actif)

En euros

ACTIF	Notes	Brut	Exercice 2019	Net	Exercice 2018
			Amortissements et dépréciations		Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	2				
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		14 336		14 336	
Autres immobilisations incorporelles		2 818 318	2 378 494	439 824	724 800
Immobilisations incorporelles en cours		123 000		123 000	492 177
Immobilisations corporelles	2				
Constructions		518 270	424 009	94 261	94 700
Autres immobilisations corporelles		6 440 240	3 562 791	2 877 450	3 259 680
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières					
Participations	3	172 673 736	2 512 991	170 160 746	168 321 889
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	4	715 102 111	46 307 464	668 794 646	605 745 866
Créances rattachées		9 193 133	4 045 857	5 147 276	4 980 124
Prêts	5	36 712 035		36 712 035	18 176 332
Autres immobilisations financières	6	16 738 397	326 417	16 411 981	13 516 898
TOTAL I		960 333 576	59 558 022	900 775 554	815 312 466
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes	7	367		367	1 775
Créances d'exploitation					
Créances clients et comptes rattachés	7	1 752 325	491 582	1 260 742	1 587 684
Autres	7	5 243 615		5 243 615	52 052 852
Valeurs mobilières de placements	8	76 522 040	1 080 008	75 442 032	77 322 440
Disponibilités		7 104 342		7 104 342	14 578 191
Comptes de régularisation actif		457 784		457 784	392 884
TOTAL II		91 080 473	1 571 591	89 508 882	145 935 826
TOTAL GENERAL		1 051 414 050	61 129 613	990 284 436	961 248 293

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2019 (passif)

En euros

PASSIF	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital social		7 000 000	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 000	700 000
Autres réserves		3 618 212	3 618 212
Report à nouveau		249 785 976	199 510 581
Résultat de l'exercice		55 622 001	56 295 395
Provisions réglementées		9 044 521	8 155 926
TOTAL I		850 518 992	800 028 395
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10		
Provisions pour risques et charges		5 544 223	5 544 223
TOTAL II		5 544 223	5 544 223
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11	63 125 760	90 123 176
Emprunts et dettes financières diverses *	11	61 049 713	56 054 118
Avances et acomptes clients			3 614
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 503 353	1 000 698
Dettes fiscales et sociales	11	4 550 897	6 415 671
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12	16 814	84 839
Autres dettes *	13	3 873 915	1 920 172
Comptes de régularisation passif		90 770	73 386
TOTAL III		134 221 221	155 675 674
TOTAL GENERAL		990 284 436	961 248 293

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2019

En euros

	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	14	104 200	116 564
Cotisations			
Autres produits d'exploitation	14	1 651 392	1 387 515
		1 755 592	1 504 079
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		31 301	5 313
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		1 786 893	1 509 392
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		7 288 211	6 114 256
Impôts, taxes et versements assimilés		1 306 926	1 320 399
Salaires et traitements		7 645 340	7 756 335
Charges sociales		2 852 361	3 081 006
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		885 183	748 785
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions			
pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		1 226 693	1 180 489
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		21 204 614	20 201 270
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(19 417 721)	(18 691 878)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice (III)			2 265 930
Perte (IV)		1 770	27 025
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	16	58 639 705	78 497 788
Dividendes reçus des TIAP	16	16 413 821	11 354 808
Produits financiers liés aux titres de participation		6 100 000	
Produits des placements	15	2 506 021	8 449 375
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		14 563 409	5 520 966
Reprises sur provisions des titres de placement		430 871	122 238
Différences positives de change		52 092	460 638
Autres produits financiers		3 037 022	1 571 902
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		101 742 940	105 977 715

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2019 (suite)

En euros

	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			
Pertes sur titres et valeurs immobilisés		5 126 740	1 637 704
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			100 390
Dépréciations des TIAP		17 694 269	23 651 491
Dépréciation de l'activité de placement		376 113	727 236
Différences négatives de change		26 253	383 386
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		23 223 375	26 500 208
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		78 519 566	79 477 507
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		59 100 074	63 024 535
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		66 328	564 121
Sur opérations en capital			5 414
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		66 328	569 535
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		39 624	25 073
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	1 356 906	4 888 595
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		1 396 531	4 913 669
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(1 330 203)	(4 344 134)
Impôts sur les bénéfices (IX)		2 147 870	2 385 006
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		103 596 161	110 322 572
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		47 974 160	54 027 177
RESULTAT		55 622 001	56 295 395

Résultat par action : 397,30 euros

Résultat dilué par action : 397,30 euros

Annexe aux comptes individuels

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2019, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social. Un actionnaire minoritaire est sorti du capital en cours d'exercice. Les actions ont été souscrites par la société UNIGRAINS AVENIR.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Note 1 : Présentation des comptes et règles de comptabilisation

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable général, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Conformément aux dispositions du règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, la fraction

des amortissements pratiqués qui excède l'amortissement économique, principalement le mode linéaire, est enregistrée sous la rubrique « Provisions réglementées - amortissements dérogatoires » au passif du bilan.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation au résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2019 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus

dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 5% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (*quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires*).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis sont désormais inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaîtrait, en fin d'exercice, une perte probable.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.

Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Conversion des comptes en devises

Tous les éléments de l'actif et du passif exprimés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2019, le montant des disponibilités s'élève à 7.1 M€.

Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat financier

Par exception aux règles habituelles, compte tenu de la nature de l'activité de la société et afin de donner une image fidèle du résultat, le résultat financier intègre outre le résultat des placements, les gains et pertes en capital et dotations et reprises de provisions réalisées au titre des opérations concernant le portefeuille immobilisé (titres de participation, TIAP et autres titres immobilisés).

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les dotations, les reprises de provisions et le résultat de cession des immobilisations corporelles ou incorporelles.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 28% jusqu'à 500 000€ puis de 31 % au-delà. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5 % sont exonérés. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales. Au 1^{er} janvier 2019, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM sont entrées dans le périmètre d'intégration, en complément de la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION, déjà intégrée.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

Dans le cadre d'une vérification fiscale portant sur les exercices 2014 à 2016 la société a reçu une proposition de rectification fiscale. La probabilité de sorties de ressources et son montant, en l'état d'avancement de la procédure, n'a pu être déterminé avec précision à la date à la clôture.

Informations sur les comptes de bilan

Note 2 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2018	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	3 265	204	0	513	2 956
Autres immobilisations incorporelles	2 783	74	0	25	2 833
Autres immobilisations incorporelles en cours	482	130	0	489	123
Immobilisations corporelles	6 786	162	0	10	6 959
Immeubles, terrains	518	0	0	0	518
Agencements	4 883	47	0	10	4 941
Matériel et mobilier de bureau	1 309	115	0	0	1 424
Autres (mat.de transp.)	75	0	0	0	75
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
TOTAL	10 051	366	0	523	9 914

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2018	Dotations de l'exercice	virt de poste à poste	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	2 048	330	0	0	2 378
Autres immobilisations incorporelles	2 048	330		0	2 378
Immobilisations corporelles	3 432	555	0	0	3 987
Immeubles, terrains	424	0			424
Agencements	1 891	446		0	2 338
Matériel et mobilier de bureau	1 061	104			1 165
Autres	56	4		0	60
TOTAL	5 480	885	0	0	6 365

Note 3 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2018	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2019
Valeurs brutes	172 523	1 000	-850	172 673
Dépréciations	-4 202	-1 012	2 701	-2 513
TOTAL	168 322	-12	1 851	170 160

L'augmentation des encours est liée à l'augmentation de capital de la société Unigrains Développement. La diminution des encours est liée à la sortie d'Unigrains du capital de la société CEREAL PARTENAIRE et à la cession d'actions UNIGRAINS EQUIPEMENTS.

Note 4 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2019	Dépréciations	Valeur nette 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2018
Actions	464 908	-40 249	424 659	398 628
Obligations	94 402	-424	93 978	93 759
Parts de Fonds	155 792	-5 634	150 157	113 359
TOTAL	715 102	-46 307	668 795	605 746

Acquisition et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2018	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2019
Actions	430 634	96 008	-61 734	464 908
Obligations	98 683	3 639	-7 920	94 402
Parts de Fonds	117 898	47 996	-10 103	155 791
TOTAL	647 215	147 643	-79 756	715 102

Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2019
Actions	32 006	14 602	-6 359	40 249
Obligations	4 924	0	-4 500	424
Parts de Fonds	4 539	1 640	-545	5 634
TOTAL	41 469	16 242	-11 404	46 307

Note 5 : Prêts

En milliers d'euros	31/12/2018	Acquisitions	(Cessions)	31/12/2019
Prêts	18 176	20 367	-1 831	36 712

Note 6 : Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2018	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2019
Obligations	8 300	0	0	8 300
ICNE	4 697	9 887	-6 711	7 873
Dépôts et fonds de garantie	519	1	-282	239
TOTAL (en valeur nette)	13 517	9 888	-6 993	16 412

Note 7 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	3 520		3 520	
Créances fiscales	1 015	1 015		
Autres créances de l'actif circulant	1 946	1 946		
TOTAL (en valeur nette)	6 482	2 961	3 520	

Note 8 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeur brute comptable au 31/12/2019	Dépréciations	Valeur nette comptable 31/12/2019	Valeur nette comptable 31/12/2018
Obligation & autres titres	25 556	0	25 557	24 760
Titre à revenu variable	50 966	-1 080	49 886	52 563
TOTAL	76 522	-1 080	75 442	77 323

Note 9 : Capitaux propres

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2018	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Capitaux propres	800 028	-	56 511	850 519
Capital entièrement libéré	7 000			7 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748			524 748
Réserve légale	700			700
Autres réserves	3 618			3 618
Provisions réglementées	8 156		889	9 045
Amortissements dérogatoires				
Report à nouveau	199 511	50 275		249 786
Résultat de l'exercice	56 295	-56 295	55 622	55 622
Dividendes		6 020		

Note 10 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2019
Provisions pour risques	5 417			5 417
- Sur litiges	5 417			5 417
- Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges	128			128
TOTAL	5 544	0	0	5 544

Les provisions pour risques correspondent notamment au maintien de la couverture de risques résiduels d'exploitation d'une de nos filiales au titre de la gestion extinctive des crédits provenant de son activité antérieure pour 1 050 k€.

Note 11 : Emprunts et dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit	63 126		63 126	
Dettes financières diverses	61 000	61 000		
Dépôts et cautionnements reçus	49	49		
TOTAL	124 175	61 050	63 126	0

Le montant de 61 M€ correspond aux prêts de Unigrains Diversification et Unigrains Crédit.

Note 12 : Dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	1 503	1 503		
Dettes sur immobilisations	27	27		
Dettes fiscales et sociales	4 551	4 551		
TOTAL	6 081	6 081	0	0

Note 13 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	3 630	3 630		
Autres dettes diverses	254	254		
TOTAL	3 884	3 884	0	0

Informations sur les postes du compte de résultat

Note 14 : Produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Production vendue services	104	117
Autres produits d'exploitation	1 651	1 388
TOTAL	1 756	1 504

La production de services comprend essentiellement les commissions facturées sur les interventions.
Les autres produits d'exploitation correspondent à la refacturation des charges intra groupe et des charges de loyers.

Note 15 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Plus-values sur portefeuille de placements	1 207	7 457
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	11	22
Revenus des VMP	1 289	971
Autres produits financiers		
TOTAL	2 506	8 449

Note 16 : Produits financiers liés aux TIAP

En milliers d'euros	31/12/2019
Plus-values de cessions d'actions	49 935
Prime de non-conversion	779
Intérêts sur obligations	7 852
Plus-values sur immobilisations financières	
Autres produits financiers liés aux TIAP	73
TOTAL	58 640

Note 17 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros est divisé en 140 000 actions de 50 euros, sans action privilégiée.

Informations sur le hors bilan

Note 18 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Engagement Titres de participation	103 496	180 999

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 19 : Engagements de financement et de garantie donnés

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de financement	331	331
Engagements de garantie	1 305	1 305
<i>FERT & Pluriagri</i>	1 302	1 303

Note 20 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Cautions et avals reçus	9 300	9 300

La Société a contracté en décembre 2017 un crédit renouvelable de 125 M€ à taux variable auprès d'un pool bancaire dont la maturité est de 5 ou 7 ans et soumis au respect des covenants ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2019, le nombre de tirages est de quatre pour un montant global de 63M€. Deux remboursements ont été effectués pour un montant global de 70M€. La maturité a été prorogée d'un an pour une clôture au 1er décembre 2024.

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,12 au 31/12/2019) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (97.6M€ au 31 décembre 2019) sont respectés.

Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 744 k€.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 0,76% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Note 22 : Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} janvier 2016, UNIGRAINS DIVERSIFICATIONS est intégrée fiscalement à UNIGRAINS. Au 1^{er} janvier 2019, les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, MECATHERM et TMG sont également intégrées.

en euros	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	31/12/2019 UNIGRAINS EQUIPEMENTS	MECATHERM	TMG	31/12/2018 UNIGRAINS DIVERSIFICATION	UNIGRAINS DIVERSIFICATION
Total du groupe au taux normal			9 125 674			2 233 540	
Résultat fiscal au taux normal	7 302 821	-3 311 478	-78 236	7 193 102	-1 980 535	-707 286	2 940 826
Plus values à LT au taux de 15%			0			5 612 295	
Plus value à long terme						5 612 295	0
Impôt théorique sur les sociétés*			4 478 736			1 795 453	
Impôt théorique sur les sociétés*	2 248 875	0	0	2 229 862	0	841 844	953 609
Impôt théorique sur le groupe (via l'intégration fiscale)*			2 813 959			1 559 691	
* hors contribution additionnelle							

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- la comptabilisation du mécénat (25 K€)
- la comptabilisation du CIR (660 K€)

La société fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2014 à 2016. La procédure est toujours en cours.

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1^{er} janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2019
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 922	15 808
Valeur fiscale	129 003	91 378	37 625
Différence de valeur	56 273	34 457	21 817

Note 23 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2019 et une dotation aux amortissements exceptionnelles d'immobilisations non activées pour 468 k€.

Autres informations

Note 24 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Exercice 2019	46	14	0	60
Exercice 2018	47	11	0	58

Effectif équivalent temps plein : 60.45

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations et indemnités de toutes natures allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 662 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 44 k€.

Il n'y a pas eu d'avance de crédit accordée pendant l'exercice à ces personnes.

Tableau des filiales et participations en 2019

Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises	172 674	170 161	4 826		11 000
Filiales étrangères					
Participations dans des sociétés françaises	196 870	182 500	2 840		0
Participations dans des sociétés étrangères					
Total	369 544	352 661	7 666	0	11 000